

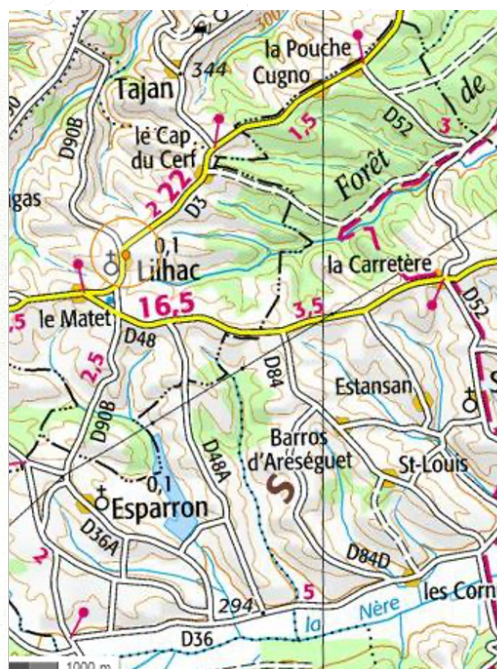
RAPPORT D'ACQUISITION 2020

Du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie dans le cadre du partenariat avec la solution carbone et biodiversité Alséide de Biocenys

ZOOM SUR LE MÉCÉNAT : LE CEN & ALSÉIDE

Dans le cadre de la solution carbone **Alséide**, BIOCEYNYS et le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Occitanie ont signé une **convention de mécénat** dans le but de constituer des **réservoirs de biodiversité**. À travers celle-ci, BIOCEYNYS s'est engagé à reverser au CEN **10% des sommes récoltées** auprès des entreprises ayant décidé d'équilibrer leur empreinte carbone avec cette solution. Les montants versés permettent de **contribuer à l'acquisition foncière du CEN** et, en premier lieu celle de **vieilles forêts**. En sélectionnant et en achetant des forêts présentant des caractéristiques exceptionnelles de biodiversité, le CEN protège ces espaces **créant ainsi de véritables réservoirs de biodiversité et renforçant les trames vertes et bleues** existantes.

PRÉSENTATION DE L'ACQUISITION



En plus d'être un **refuge de biodiversité**, les vieilles forêts sont aussi un gigantesque **puit de carbone** !

Fin septembre 2020, le CEN a acquis une parcelle de 2,44 hectares d'un ilot d'une des **rare « vieilles forêts » de plaine d'Occitanie**. Cet ilot est un morceau du Bois des Pinsois, situé au sud de la commune de Lilhac en Haute-Garonne. Ce site est proche de plusieurs bois compris dans un réseau de boisement allant de la forêt de Fabas au bois des Pinsois. Sa dénomination de "**bois fantôme**" provient de la publication de *Andrieu et Poublanc, 2010*, qui qualifiaient comme telle la forêt disparue ou du moins sans nom de la forêt du Comminges.

Cette acquisition forestière fait ainsi partie de la partie **inaliénable** du capital du CEN, bénéficiant ainsi d'une **préservation à long terme** (garantie au niveau juridique).

LE BOIS DE PINSOIS À LILHAC (31)



Taupin violacé
Limoniscus Violaceus

“ A travers cette acquisition, c’est également **tout un écosystème qui est protégé** : ainsi, ce bois abrite une **population de coléoptères en danger d’extinction en Europe**. En préservant cette forêt, nous permettons à cette espèce, mais aussi à de nombreuses autres, de **continuer à vivre et à se développer au sein de cet espace**.

Hervé Brustel
Vice-président du CEN Occitanie

LES OBJECTIFS

Cette acquisition du CEN répond ainsi à plusieurs objectifs :

- Permettre une **évolution naturelle** et un **élargissement de l’état boisé** alentour
- Conserver voire **favoriser la biodiversité** du site
- **Conserver la richesse patrimoniale** mise en avant
- Préserver la fonctionnalité forestière en **pérennisant les cœurs de vieilles forêts**
- **Valoriser le site** auprès du public

SON FINANCEMENT

Inaugurée le 9 décembre 2020, cette acquisition a reçu le soutien financier de la Région Occitanie (60%), de Teraga (27%) et du programme **Alséide** (10,4%) financé par les entreprises participantes : Veolia Propreté Midi-Pyrénées, Spie batignolles Malet, Scopelec et Nouveau Logis Méridional.

